



Vue sur le bassin sud, 22/05/2018



Vue sur le bassin nord, 22/05/2018

## état des lieux écologique 2018 - création du site : 2011

### contexte local :

lors de forts épisodes orageux, la commune de Berrwiller connaît des problèmes d'inondations jusqu'au centre du village. Afin de rediriger les eaux de ruissellement provenant du bassin versant rural à l'amont de la commune, des fossés ont été déviés vers deux bassins de rétention surmontés d'une digue de rétention et d'un ouvrage de régulation. Les bassins ont été aménagés en zones humides diversifiées, de part et d'autre d'un fossé central, puis agrémentés de plantations aquatiques et arbustives en périphérie. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre de la démarche GERPLAN au niveau de zones cultivées, acquises au préalable par le Syndicat Mixte des cours d'eau de Soultz Rouffach.

### vocation :

essentiellement hydraulique avec stockage du volume excédentaire apporté par la déviation des fossés et régulation du déversement vers l'aval. En parallèle, ces nouvelles zones humides visent à diversifier la faune et la flore locales. Aucun volet pédagogique noté.

### biodiversité étudiée en 2018 :

amphibiens, reptiles, odonates, papillons de jour, orthoptères, oiseaux nicheurs. L'existence de fossés, de prairies, de ronciers, d'un verger et de diverses formations herbacées et boisées à proximité des bassins crée une mosaïque paysagère diversifiée et favorable à la biodiversité locale, en particulier celle liée aux zones humides. Avec 93 espèces observées dans la zone d'étude, dont 5 amphibiens et 4 reptiles, la biodiversité locale peut être qualifiée d'importante.

### espèces d'amphibiens observées :

Crapaud commun (une ponte), Grenouille rousse (plus de 200 pontes), Grenouille verte et Grenouille rieuse (plusieurs mâles chanteurs) et Triton palmé (une vingtaine).

### réalisation des travaux :

- réalisation : Parc d'Intervention en Matériel (PIM)
- coût aménagement zone humide (hors bassin) : 6 100 TTC

### régime hydrique :

essentiellement par la nappe d'accompagnement du fossé central, mais également par les eaux de pluie et de ruissellement.

### évolution des milieux :

en sept ans, les deux bassins se sont fortement végétalisés autant au niveau de leurs berges que des lames d'eau. On remarque également une forte végétalisation des milieux terrestres périphériques notamment en différents couverts herbacés, arbustifs et arborés.

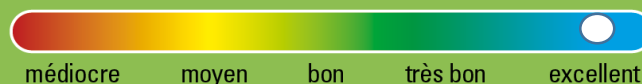
### espèces remarquables observées :

Pie-grièche écorcheur, Bruant jaune, Moineau friquet (oiseaux), Agrion mignon (odonate), Criquet des roseaux, Criquet ensanglanté et Criquet verte-échine (orthoptères).

Biodiversité	Pauvre (< 25)	Faible (25 à 50)	Moyenne (51 à 75)	Importante (76 à 100)	Riche (>100)
--------------	------------------	---------------------	----------------------	--------------------------	-----------------

### état de conservation général des zones humides :

excellent. Malgré le déficit hydrique général enregistré durant l'été 2018, les deux mares, toujours très ensoleillées, étaient en eau tout l'été. De plus, le fort développement de la végétation hélophyte sur le pourtour des bassins et de la végétation hydrophyte, notamment dans les zones les plus profondes, leur confère un caractère très attractif et profitable aux espèces aquatiques, d'autant plus qu'aucun poisson n'a été noté lors des inventaires.



### entretien des zones humides :

aucun entretien particulier noté entre mars et août 2017, mais fauche début juillet des milieux périphériques (digue et abords des mares).

### espèces exotiques envahissantes :

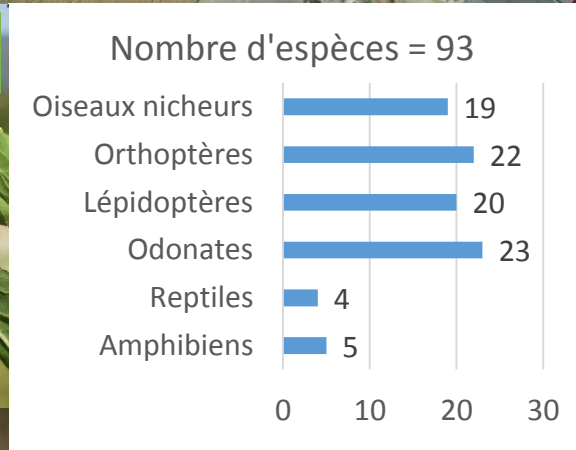
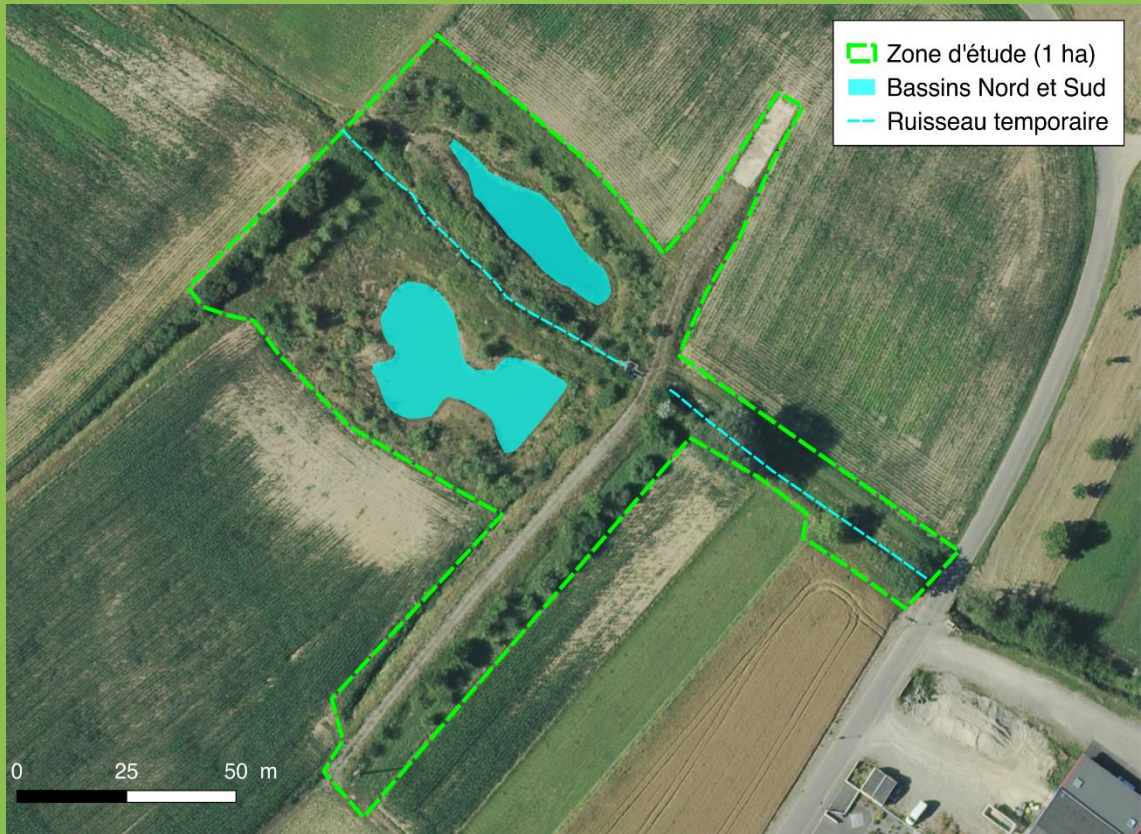
présence de quelques Robiniers faux-acacias dans la digue et entre les bassins. Balsamine de l'Himalaya également notée tout au long du fossé central.

### mesures de gestion préconisées :

- dès que possible (en hiver) : dessouchage des robiniers avant qu'ils ne deviennent trop envahissants ;
- tous les ans : fauche tardive en fin d'été et gestion plus parcimonieuse des milieux attenants aux bassins (roncier bordant le bassin sud notamment) à savoir gestion annuelle sur environ la moitié de la surface d'habitats à faucher, puis rotation de fauche une année sur deux ;
- création éventuelle d'un parcours et/ou d'un panneau pédagogique pour valoriser le site.



# inventaires faunistiques (mars à août 2018)



Crédit photos toutes prises sur site © Alain Fizesan (Association BUFO)

contacts : association BUFO : Alain FIZESAN - 03 88 22 11 76 - [alain.fizesan@bufo-alsace.org](mailto:alain.fizesan@bufo-alsace.org) ; Agence de l'Eau Rhin Meuse : Emilie HENNIAUX – 03 87 34 47 40 - [emilie.henniaux@eau-rhin-meuse.fr](mailto:emilie.henniaux@eau-rhin-meuse.fr) ; Département du Haut-Rhin : Anne VONNA - 03 89 30 65 30 - [yonna.a@haut-rhin.fr](mailto:yonna.a@haut-rhin.fr)

